



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### Conseil d'établissement

---

**Date:** Mardi 17 novembre 2020  
**Endroit:** Visioconférence  
**Heure:** **18h30**

---

Présences : Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Marie-Mousse Laroche, Pascal Héon, Laurence Pilon, Erick Laperrière, Chantal Payette, Danny Bouchard, Aude Watier

Absences : Céline Godard, Julien Vallée, Carolle Angrand

### PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée  
L'assemblée est ouverte à 18h36.
2. Vérification du quorum  
Le quorum est atteint.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour  
L'ordre du jour est adopté tel que présenté.
4. Présentation du procès-verbal du 27 octobre 2020  
Le procès-verbal du 27 octobre est adopté tel que présenté.
5. Mot du technicien en service de garde
  - Début des activités parascolaires pour les maternelles le 16 novembre, tout se déroule bien et il y a de bons commentaires.
  - Recherche d'une surveillante de dîner pour les 5-6 pour réduire le ratio.
  - Journées pédagogiques : pas beaucoup d'inscriptions (moins de 100), donc les journées doivent être autofinancées (autour de 2300\$ pour chaque journée, incluant les salaires), donc besoin de jumeler deux classes-bulles dans le même local. Le technicien demande l'approbation du CÉ pour être possiblement déficitaire lors des 2 prochaines pédagogiques pour permettre aux éducatrices un environnement de travail sain et avec suffisamment d'élèves pour pouvoir faire des activités intéressantes. Le CÉ est en accord avec cette proposition.



## 6. Retour sur les objectifs du C.É. 2020-2021

### 6.1. Suivi Covid-19

Tout se passe bien, aucun cas et bonne collaboration des parents. 66 familles ont fait des demandes pour avoir accès à un portable ou un IPAD en cas d'enseignement virtuel. La documentation sera réglée prochainement avec ces familles de manière à ce que si une classe bascule en virtuel ou toute l'école, les familles auront accès rapidement au matériel.

### 6.2. Capacité d'accueil

L'utilisation de l'annexe jusqu'en juin sera possible. Ce sera à rediscuter pour l'an prochain selon les prochains travaux. Une démarche auprès des élus de l'arrondissement a été faite (appel à Josefina Blanco et remise d'une lettre expliquant les démarches déjà entreprises pour s'assurer d'avoir suffisamment de place à l'école pour accueillir tous les élèves) pour valider leur degré d'ouverture par rapport à l'installation de roulottes sur le domaine public. Les élus ont pris connaissance de cette demande.

À l'école, après les travaux de cour d'école et de gymnase, il devra y avoir des travaux de maçonnerie qui devrait normalement se dérouler du mois d'avril 2021 à décembre 2021. Il y aura aussi des travaux de réaménagement intérieur qui doivent être faits. Un plan détaillé a été demandé aux chargés de chantier pour la planification de ces travaux.

Le CÉ mentionne le fait qu'il sera important d'avoir un bon plan de communication du CSSDM, que ce soit avec les parents de l'école, l'équipe, mais aussi avec le voisinage de l'école.

Considérant les problèmes de capacité d'accueil vécus à l'école puisqu'elle est à 120% de sa capacité d'accueil depuis de nombreuses années;

Considérant les travaux de réaménagement intérieur à venir qui pourraient demander de déplacer certaines classes le temps des travaux;

Le CÉ demande une réponse claire à savoir si l'école Paul-Bruchési pourra utiliser les locaux à l'école Cardinal-Newman comme cela est demandé par le CÉ depuis les 10 dernières années.



## 6.3. Suivi sur l'intimidation et la cyberintimidation

Le plan de lutte est en révision et devra être approuvé au CÉ du 15 décembre.

## 6.4. Valoriser le travail de l'équipe-école et l'importance de la collaboration entre les parents et l'équipe

Un projet est mis sur pied pour faire connaître l'équipe-école. Ce projet pourrait être en lien avec le mois de la bienveillance à l'école.

## 6.5. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière

Ce point n'a pas été traité.

## 6.6. En route vers le centième (2022-2023)

Ce point n'a pas été traité.

## 6.7. Réflexion sur l'ADN de Paul-Bruchési

Ce point n'a pas été traité.

## 6.8. Suivi sur les travaux de réaménagement intérieur

Ce point sera traité en rencontre extraordinaire.

## 6.9. Réviser la mission de la Fondation

Ce point n'a pas été traité.

## 7. Mot de la direction

### 7.1. Info-travaux

Les barrières de béton seront enlevées le 17 ou 18 novembre. La direction a demandé au CSSDM un info-travaux pour connaître la suite.

Une demande a été faite à la responsable des communications car Erick a remarqué un problème d'éclairage sur la cour d'école au bout du gymnase. Les murs n'étant pas complètement fermés, la demande est de passer un fil qui sortirait à l'extérieur pour pouvoir éventuellement avoir un éclairage à cet endroit pour des questions de sécurité.

Le CÉ demande que pour des questions de sécurité, il est primordial qu'un éclairage soit installé rapidement à cet endroit.

### 7.2. Finalisation du PTRDI

Le point a été traité au point capacité d'accueil.



## 7.3. Contrôle de l'eau potable

La direction a reçu les analyses d'eau de l'école. Il devra y avoir quelques travaux à certains endroits. Des affiches seront installées pour aviser s'il y a besoin de faire couler l'eau une minute avant l'utilisation.

## 7.4. Comité environnement à l'école

Le comité se donne comme mission de réorganiser le recyclage et de mieux trier ce qui se trouve dans les bacs de recyclage. Des bacs bruns pour composter le papier bruns seront distribués à différents endroits.

## 7.5. Programmation de Noël

Le personnel de l'école réfléchit à une façon sécuritaire de célébrer Noël. Les informations seront transmises dans les prochaines semaines.

## 8. Mot des enseignants

M. Pascal a une équipe de génies en herbe qui participera à un tournoi virtuel le 9 décembre.

## 9. Correspondances

Il n'y a pas de correspondances.

## 10. Points divers

L'assemblée convient d'une date de réunion extraordinaire le 30 novembre à 19h00.

## 11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h44.